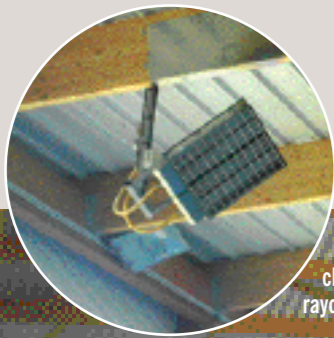


LIGUE DE BOURGOGNE

Un outil exemplaire



Détail du système de chauffage par panneaux rayonnants.

Volume, isolation et chauffage : les points clés de ces courts couverts



A l'issue d'une patiente réflexion, le centre de ligue de Bourgogne s'est équipé de deux courts couverts supplémentaires. L'objectif principal étant de pallier le manque d'équipements dans l'agglomération dijonnaise. Témoignages des principaux acteurs.



Vue générale du bâtiment

Georges Hibiki, architecte honoraire en retraite et élu de la ligue

“Anticiper le devenir de la ligue”

Le centre de ligue de Bourgogne disposait de trois courts couverts, construits dans les années 80, et de quatre courts plein air en résine. En 2002, la ligue a pointé la saturation des équipements couverts et la sous-occupation des terrains extérieurs. Fort de ce constat, le président de la ligue m'a demandé de réfléchir sur un projet d'équipement et de développement durable de notre activité. J'ai donc recherché les orientations techniques possibles. Et j'ai rédigé un « programme » qui tient compte des besoins du maître d'ouvrage et des normes en vigueur pour la construction d'un bâtiment sportif.

Au regard de la configuration du site, des contraintes administratives et sportives (le centre est lié au Creps de Dijon par un bail emphytéotique), et de l'urgence du projet,

LES GRANDES ÉTAPES

Lancement du projet: MAI 2002
 Accord de principe: OCTOBRE 2003
 Validation études: OCTOBRE 2004
 Choix des entreprises: JANVIER 2005
 Début des travaux: MARS 2005
 Réception: SEPTEMBRE 2005

la couverture de deux terrains extérieurs semblait le choix le plus judicieux.

La fonctionnalité et la convivialité de l'installation ont été au cœur du projet. Et elles resteront très certainement d'actualité dans les années à venir. Seuls les critères d'évaluation peuvent évoluer, au rythme des besoins des générations futures. Ma mission consistait également à anticiper le devenir de la ligue dans dix ou vingt ans, en prévoyant notamment d'éventuels aménagements ultérieurs. Par exemple : une extension, une liaison entre les bâtiments, les raccordements, sans oublier les frais annexes de fonctionnement.

Fonctionnalité et convivialité riment également avec pérennité, point d'orgue du concepteur. J'ai ainsi inclus l'isolation complète et le chauffage du bâtiment sur la base des exigences et recommandations fédérales.

Les orientations ont été élaborées en concertation avec le bureau et le comité directeur de la ligue. Le choix définitif a été approuvé à l'unanimité sur des postes principaux tels que le sol sportif, l'éclairage et le chauffage.

Ma plus grande satisfaction serait que, dans dix ou vingt ans, mes choix techniques soient toujours d'actualité.



Gilbert Belin, président de la ligue de Bourgogne

“De quoi aborder sereinement notre activité”

La ligue de Bourgogne affiche un déficit de courts couverts. Beaucoup de nos clubs n'ont donc pas la possibilité de proposer à leurs adhérents une activité tout au long de l'année (notamment l'école de tennis pour les enfants).

Notre rôle est d'accompagner nos clubs affiliés dans leur démarche de développement et de leur proposer des solutions. La création de deux nouveaux courts couverts au centre de ligue apporte une bouffée d'oxygène aux clubs proches de l'agglomération dijonnaise, pour leur fonctionnement et l'organisation des compétitions individuelles ou par équipes.

En ce qui concerne de manière plus générale l'ensemble de nos clubs de tennis, j'ai signé avec le conseil régional de Bourgogne une convention de partenariat dont le but est de favoriser la création de courts couverts. Deux projets sont actuellement à l'étude.

Après presque une saison de fonctionnement, ce pôle

régional à disposition des clubs, des commissions et de l'équipe pédagogique de la ligue est à la hauteur de toutes nos attentes. A double titre, puisqu'il absorbe, en soirée par exemple, les demandes de location ou de réservation non satisfaites en clubs et apporte par ailleurs un confort de jeu non négligeable.

Ces installations nous permettront d'aborder plus sereinement l'organisation du tournoi BNP Paribas Les Petits Ducs et la création à la rentrée prochaine de notre Pôle Espoir. Par ailleurs je projette la création d'une manifestation handisport au centre de ligue.

Cette réalisation n'aurait pu se faire sans le concours des collectivités locales et territoriales. Je tiens à remercier tout particulièrement François Patriat, président du conseil régional, Patrice Prokop, directeur du Creps, et Régis Bertogli, directeur régional Jeunesse et Sports et, surtout, Christian Bimes, président de la FFT pour son soutien et sa confiance.

Sébastien Girodet, CeD

“Privilégier la pérennité”

Avec Claire Santoro, nous avons assisté Georges Hibiki dans l'élaboration de son programme et conseillé Gilbert Belin dans sa quête de partenaires publiques. Durant l'élaboration du programme, nous sommes restés discrets mais à l'écoute de l'architecte soucieux de répondre au plus près aux attentes des utilisateurs mais également désireux de se conformer aux normes en vigueur et aux exigences fédérales.

Concernant la réalisation du bâtiment, nous avons souhaité devenir une référence pour les clubs qui veulent construire des courts couverts. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour une structure en bois isolée chauffée. En effet, outre les « double peau » en toiture et parois qui règlent les problèmes de condensation, nous avons tenu à privilégier la pérennité du bâtiment et surtout le confort de jeu grâce à un chauffage en céramique avec un maximum de 12 ° C.

Dans la validation du projet, nous avons procédé par étape en s'assurant au préalable du soutien du Creps. La principale difficulté que nous avons rencontrée a été bien évidemment de trouver des financements nécessaires à sa réalisation. Heureusement, nous avons été soutenus et aidés par le conseil régional de Bourgogne, le conseil général de Côte d'Or, l'Etat et la FFT.



De g. à d. : Georges Hibiki, Claire Santoro et Sébastien Girodet

Une inauguration en grande pompe



Le président de la FFT, Christian Bimes, a inauguré les nouvelles installations, en compagnie notamment de, de g. à d. : Ludovic Rochette (conseil général de Côte-d'Or), François Patriat (président du conseil régional), et Michel Bachelard (maire de Quetigny).

En bref

DESCRIPTIF DE L'OUVRAGE		RÉPARTITION PAR LOTS	
Charpente	Bois lamellé collé	Gros œuvre	25%
Toiture	Panneaux sandwich 60 mm	Structure bois	20%
Parois	Panneaux sandwich 60 mm	Couverture bardage	26%
Projecteurs	Mixte SHP-IM	Métallerie	5%
Chauffage	Panneaux radiants gaz	Electricité	5%
Sol sportif	Résine (dégradé de bleu)	Chauffage, plomberie	6%
		Peinture	2%
		Sol sportif	9%
		Etudes, permis de construire	1,6%
		Divers	1,4%
		Coût total = 483 000 € TTC	

Gaël Bonnaire